

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2013

---

Présents : MM. BERNOS, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, ELICHIRY, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, LOUSTAU, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme GASTON, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, REICHERT, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, GUERY.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
	Patrick SEBAT	à	André MINJUZAN
	Jean SARASOLA	à	France JAUBERT-BATAILLE
	Dominique QUEHEILLE	à	Marie-Lyse GASTON
	Jean-Michel BRUGIDOU	à	Robert BAREILLE
	Anne BARBET	à	Véronique PEBEYRE

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Serge GUILHEM-BOUHABEN	suppléant de	David LAMPLE
	Georgette SALHI	suppléante d'	Yves TOURAINÉ

Excusés : Marie ECHEPARE, Henri GIMENEZ, Gérard FRECHOU, Jean-Michel BELLOT, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Philippe GARROTE, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Nathalie REGUEIRO, Martine MIRANDE

### RAPPORT N° 131219-02-FIN

#### APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2014 DE L'OFFICE DE TOURISME

M. Lauronce expose :

Conformément aux dispositions de l'article R 133-15 du Code du Tourisme, il appartient au Conseil Communautaire de se prononcer sur le budget de l'Établissement Public Industriel et Commercial Office du Tourisme pour l'exercice 2014.

Le budget préparé en étroite collaboration avec les services de la CCPO, a été présenté en bureau communautaire le 13 novembre 2013 puis soumis à l'approbation du Comité de Direction de l'OT le 13 novembre 2013.

Le budget de l'OT s'équilibre en section de fonctionnement (dépenses et recettes) à 462 100 € et en section d'investissement (dépenses et recettes) à 2 500 €.

La subvention d'équilibre 2014 versée par la CCPO s'élève à 390 000 euros (400 000 € prévus en 2013).

Où cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** la subvention d'équilibre de 390 000 € versée par la CCPO sachant que cette somme sera inscrite au Budget Général 2014 de la CCPO compte 65737 "subventions de fonctionnement versées"
- **APPROUVE** le budget 2014 de l'Office de Tourisme tel que décrit dans le budget ci-après

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 19 décembre 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT